



# AGENDA EUROPEEN POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION DES ADULTES (AEFA)

---

Coordination française

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr)

## L'éducation et la formation des adultes, un défi pour les systèmes de formation en Europe

Aujourd'hui en Europe, il y a encore **73 millions d'adultes peu qualifiés**<sup>1</sup> (environ 25 millions se sont retrouvés sans emploi en raison de la crise). Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont des difficultés avec la lecture et l'écriture, mais seulement 3.9%<sup>2</sup> étaient engagés dans une formation en 2011.


**L'année 2012 a marqué un tournant** puisque la population en âge de travailler (15-64 ans) en Europe a commencé, pour la première fois, à décroître. Durant les prochaines décennies, la part de la population âgée de plus de 60 ans va continuer à augmenter et atteindre 30%<sup>3</sup> de la population totale en 2060.

Le marché du travail requiert une adaptation constante à l'allongement de la durée du travail et au vieillissement de la population. Aussi, la gestion des carrières et des compétences, tout comme la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté des personnes plus âgées font de **l'accès à la formation tout au long de la vie un défi majeur**.

1-2-3  
Source :  
commission européenne

**73 millions  
d'adultes  
peu qualifiés**





## Une résolution européenne pour soutenir les États membres

Le Conseil de l'Union européenne a adopté le 28 novembre 2011 une **résolution pour un « agenda européen renouvelé dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes »**, qui met l'accent sur **le rôle de l'éducation des adultes pour faire face à ces défis**.

Ce texte fixe 5 orientations stratégiques, pour les États membres :

- amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'offre d'éducation et de formation pour les adultes ;
- amélioration de la participation des adultes les moins qualifiés à la formation ;
- promotion de l'équité, de la cohésion sociale et de la citoyenneté active ;
- développement de la créativité des adultes et de leur environnement d'apprentissage ;
- amélioration des connaissances sur le secteur de l'éducation et de la formation des adultes.

L'accent est mis notamment sur **l'acquisition des compétences fondamentales pour les adultes** les moins qualifiés, par les dispositifs de type « seconde chance » et la possibilité d'acquérir un niveau supérieur de qualification.

## Un réseau de coordinateurs européens

La Commission européenne soutient un réseau de 34 coordinateurs nationaux désignés par les autorités de leur pays. Leur rôle consiste à être un relais entre les acteurs nationaux et la Commission, d'informer sur les priorités de l'agenda, de sensibiliser aux politiques européennes et de faciliter la coopération avec les autres États membres.

L'agence Erasmus+ a été nommée Coordinateur national de l'agenda pour la France.



## L'Agence Erasmus+ France / Education & Formation au cœur d'un plan d'action pour promouvoir l'agenda européen en France

Avec l'aide d'un Comité de Pilotage composé de **6 Ministères et 11 grands acteurs nationaux et régionaux\***, l'agence organise diverses activités de concertation et de recherche autour du thème des compétences fondamentales pour les adultes peu qualifiés et l'emploi: groupes de travail, conférences, expérimentations, publications et visites de terrain en Europe.

\*Membres du Comité de Pilotage :  
Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (DGEFP)  
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGESCO) / Ministère de la Défense (EPIDE) / Ministère de la Justice (DAP) / Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DGER) / Ministère des Outre-mer (DEGEOM) / Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnels (CNEFOP) / Ministère des Sports, de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA) / Pôle Emploi / Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) / Association des Régions de France (ARF) / Conseil National des Missions Locales (CNML) / Réseau des écoles de la 2ème chance (E2C) / AGEFOS-PME / Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) / CCI France / Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) / Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) / Institut de Formation et de Recherche sur l'Éducation Permanente (INFREP)

### Les principales activités sont les suivantes :

- diffuser les résultats et préconisations issus des expérimentations menées par les comités opérationnels afin d'en assurer l'appropriation et la transférabilité par les acteurs français et européens ;
- participer à la professionnalisation des conseillers en orientation en les outillant avec la création d'un module sur la détection de l'illettrisme ;
- accompagner la mise en place de la réforme de la formation professionnelle par des études et analyses ciblées en s'appuyant sur des comparaisons au niveau européen ;

De l'étude des conditions d'une formation en alternance réussie, à l'accompagnement vers la formation des adultes les plus éloignés de l'emploi, en passant par la professionnalisation des acteurs de l'orientation et l'évaluation des compétences transversales ; les domaines abordés sont d'actualité et bénéficieront au plus grand nombre.

## LES ACTIONS :

3 comités opérationnels (COP) ont, pendant la première phase du projet, menés des expérimentations qui font l'objet de rapports de synthèse disponibles sur le site de l'Agence Erasmus+ :

<http://www.agence-erasmus.fr/page/expérimentations-de-terrain>

### **COP 1 : Formalisation d'une méthodologie de construction de partenariat territorial pour favoriser une entrée réussie en alternance**

Le travail de terrain entamé en 2014 vise à déterminer un canevas méthodologique pour définir les modalités de partenariats entre les acteurs de l'apprentissage. Ce comité opérationnel poursuit l'expérimentation afin d'adapter cette méthode aux réalités des organisations territoriales impliquées dans l'apprentissage. Le but poursuivi est de formaliser des partenariats entre les entreprises, les centres de formation, les apprenants et les financeurs afin d'améliorer les conditions d'accès aux dispositifs de formation en alternance pour les adultes les plus éloignés de l'emploi.

-> *Experts : IP2A, Socialinnovation, GIP Roissy*

### **COP 2 / 3 : L'accompagnement vers la formation et l'emploi des adultes éloignés du marché du travail**

Ces travaux mettent en évidence l'importance de la qualité de l'accompagnement individuel dans la réussite des parcours vers l'emploi des personnes les plus fragiles. La catégorisation par public est une spécificité française qu'il convient de mettre en lien avec la relation de confiance entre le conseiller et la personne orientée dans une perspective européenne.

-> *Experts : ARF ; Formation développement, CNAM*

### **COP 4 : Compétences transversales en contexte professionnel : objectiver, graduer, évaluer**

Le comité propose un référentiel de 12 compétences professionnelles transversales et des critères d'évaluation selon les publics et les enjeux de l'orientation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles*, un rapprochement des deux référentiels est étudié. Une diffusion auprès des acteurs territoriaux est engagée afin de mobiliser les réseaux vers un outil commun.

-> *Experts : AGEFOS PME ; Co-Alternatives, CAFOC de Nantes*

### **UN MODULE D'AUTOFORMATION À DISTANCE SUR LA DÉTECTION DE L'ILLETTRISME POUR LES CONSEILLERS EN ORIENTATION**

L'illettrisme représente un frein à l'insertion professionnelle. L'enjeu est d'outiller les conseillers en orientation pour permettre un meilleur accompagnement des adultes les plus éloignés de l'emploi, sur la base de livrets de formation préexistants. Pour cela, l'Agence Erasmus+, le FPSPP et l'ANLCI ont formalisé un partenariat pour transformer ces ressources en formation à distance. Les publics cibles de cette formation (agents en lien avec des adultes éloignés du marché de l'emploi) sont élargis pour toucher le maximum de professionnels de l'orientation.

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr)

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne. Le projet bénéficie d'un soutien financier de la Commission européenne et du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (DGEFP)

Crédit photo : Shutterstock/Images. Septembre 2015.

**Ces sujets vous intéressent ?  
Vous souhaitez partager des  
expériences et pratiques innovantes ?**

**Ecrivez-nous :**  
[aefa@agence-erasmus.fr](mailto:aefa@agence-erasmus.fr)

-> Pour aller plus loin :  
[www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes](http://www.agence-erasmus.fr/page/agenda-europeen-des-adultes)

